

Réseau de Masters Arpège Évaluation des UE d'enseignement

Quels apprentissages veut-on évaluer?

L'évaluation des UE du Réseau de Masters Arpège porte sur l'acquisition de compétences.

Compétence : ce mot-valise présente des définitions multiples. On en retiendra deux :

- « un ensemble intégré de capacités qui permet de manière spontanée d'appréhender une situation et d'y répondre plus ou moins pertinemment. »¹
- « une capacité d'exécution finalisée, liée à l'activité située d'un sujet et correspondant, chez lui, à une organisation d'éléments divers, notamment des savoirs et savoir-faire, ou d'unités cognitives construites, coordonnées, intégrées, structurées, hiérarchisées. »²

Au cœur de la compétence il y a des *ressources* (connaissances, savoir-faire, méthodes techniques, règles, normes, attitudes, valeurs...) que vous devez être capable de mobiliser en les combinant en fonction du contexte, de la situation-problème.

Compétences attendues :

- synthétiser des informations
- problématisation
- organisation du propos, structure et cohérence
- restitution, appropriation et mise en œuvre des savoirs théoriques
- restitution, appropriation et mise en œuvre des savoirs méthodologiques
- développer une approche critique, qu'elle soit esthétique et/ou politique

Parmi les *savoirs* (connaissances) autour du genre et des féminismes mobilisés de manière interdisciplinaire on trouve :

- savoirs biographiques
- savoirs bibliographiques
- philosophies féministes et queer
- sociologie du genre
- intersectionnalité, consubstantialité des rapports de pouvoir
- mouvements des femmes, des minorités

¹ Gérard & Roegiers (1993).

² Chauvigné & Coulet (2010).



Quelles sont les stratégies d'évaluation mises en œuvre ?

- Article

Article lié aux problématiques du cours ou séminaire à faire à la maison et à rendre à la dernière séance. Les étudiant.e.s pourront choisir leur corpus en dehors du théâtre (un film, un roman, une série, etc.) sans hiérarchisation entre culture savante et culture populaire.

L'exercice implique de savoir problématiser, choisir un corpus pertinent et original (un roman, un spectacle, une BD, un tableau, une pièce, un film...), organiser son analyse et son interprétation d'une œuvre dans un article de 7-8 pages maximum sur le modèle d'un article de recherche. Il s'agit de choisir une œuvre et de tenter de la lire avec un questionnement *queer*, genre et d'articuler au maximum analyse de la forme et interprétation des enjeux politiques.

L'article requis doit comporter une introduction, un développement et une conclusion, ainsi que les références bibliographiques de tout élément cité dans l'article en note de bas de page ; il est attendu que l'étudiant.e prenne modèle formellement sur des articles universitaires d'actes de colloque ou de revue. L'exercice implique des qualités de rigueur, honnêteté intellectuelle, rédaction, présentation et organisation.

Objectifs pédagogiques :

- s'exercer à écrire un article (ou à proposer une communication à l'oral) qui se rapproche le plus possible de ce qu'on produit lorsqu'on est doctorant ou enseignant-chercheur et qu'on répond à un appel à communication ou publication
- Mobiliser les aspects de méthode et de postulats épistémologiques abordés en cours pour produire une analyse qui articule une approche esthétique et une approche politique

Critères d'évaluation :

- pertinence du corpus et de la problématique choisie
- qualité de la rédaction et de la construction de l'article
- compréhension et bon usage des éléments conceptuels et théoriques vus en cours et surtout qualité de la démonstration qui doit être impérativement personnelle
- une culture artistique ou littéraire bien utilisée sera valorisée



Commentaire de document

Le commentaire de document peut porter sur un texte littéraire, filmique, artistique. Pour l'UE Genre et rapports de genre : littérature et arts, deux rendus sont attendus : un pour chacune des deux parties du cours.

Le commentaire de document peut être très libre dans sa forme comme dans son contenu, mais il ne doit pas oublier certains éléments et caractéristiques :

- Le document, comme son auteur.e doivent être replacés dans leur contexte
- Le document ne doit pas être le prétexte à une dissertation sur le sujet ou les sujets qu'il aborde
- Le commentaire du document ne doit pas répéter le propos du document mais bien l'analyser
- L'analyse consiste à apporter des éléments du contexte afin d'éclairer les enjeux ou les propos du document ; à comparer le document avec d'autres positions ou discours contemporains ; à souligner ses limites, incohérences, omissions, exagérations ou au contraire à démontrer sa justesse ou clairvoyance ; à formuler des explications ou à tout le moins des hypothèses sur ces dernières à partir des notions et problématiques abordées en cours ; à mettre au jour les stratégies, intentions ou contraintes de ou des auteur.e.s afin de mettre en exergue les moyens mobilisés pour exposer les rapports de pouvoir multiples.
- Si l'essentiel du commentaire doit porter sur le fond du document (son contenu), sa forme ne doit pas être oubliée pour autant (style, vocabulaire, syntaxe, etc.)
- Enfin, et si possible, il faut rappeler sa réception et sa postérité.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtrise théorique et pratique (mise en application) des notions et auteur.e.s mobilisés en cours
- Maîtrise des théories et philosophies féministes vues en cours
- Connaissance limitée des méthodes d'analyse littéraire ou filmique
- Capacité à insuffler des éléments contextuels à l'analyse
- Capacité à discuter les idées, à adopter une perspective critique
- Respect des attendus de l'exercice d'un point de vue formel

Critères d'évaluation:

- capacité à s'approprier les notions mobilisées ainsi que les méthodes d'analyse
- capacité à synthétiser le contenu des documents et d'en distinguer les enjeux dans le cadre d'une analyse du fonctionnement du genre dans la culture
- capacité à étayer les analyses à partir de travaux antérieurs



- Compte-rendu de séminaire

Deux formats existent en fonction des UE. Pour l'UE Théorie du genre 3, il s'agit dossier d'une dizaine de pages sur l'apport du cours pour l'étudiant.e. Pour l'UE Histoire du genre, le compte-rendu devra faire 5 pages maximum (times new roman 12, simple interligne) et devra intégrer 2 à 3 séances du séminaire.

Il s'agit de présenter les intervenant.e.s, résumer leur communication, puis choisir quelques axes transversaux (par exemple les sources choisies, les méthodologies employées, les problématiques mises en avant, l'usage du genre qui est fait, etc.) afin d'analyser, voire de comparer les différentes séances choisies. L'étudiant.e présentera sa propre recherche et les éléments du séminaire qui lui paraissent utiles dans ce cadre, notamment les méthodes et problématiques. Il pourra également présenter un point de vue plus critique sur le séminaire.

Objectifs pédagogiques :

- capacité à synthétiser et hiérarchiser des informations
- être en mesure de comparer et discuter des problématiques
- pouvoir transposer les méthodes ou problématiques dans la recherche/la réflexion propre de l'étudiant.e

Critères d'évaluation:

- qualité de la synthèse des informations
- qualité de la problématisation
- capacité à comparer l'usage qui est fait du genre par les différents intervenant.e.s
- capacité à relever ce qui peut être pertinent pour la propre recherche ou la pensée de l'étudiant.e autour des notions de féminisme, de genre et d'égalité



- Dissertation

Devoir sur table de 3 heures (au choix dissertation ou commentaire de document).

La dissertation est un exercice typiquement français qui peut poser problème aux étudiant.e.s étranger.e.s. Aussi il convient de rappeler quelques règles :

- Bien lire le sujet afin de déterminer l'aire géographique, les bornes chronologiques et les éléments clés du sujet. Cette étape est indispensable pour éviter d'être hors sujet ou de traiter le sujet partiellement.
- Suivre un plan clairement annoncé dans l'introduction.
- La dissertation doit être une démonstration avec une progression dans le raisonnement et non un étalage d'érudition, il faut donc utiliser les connaissances acquises à bon escient.
- Il ne faut pas rester dans les généralités, mais donner des exemples précis et clairement situées dans leur contexte.
- On peut suivre la règle d'une idée par paragraphe et d'un ou deux exemples par idée.
- L'introduction et la conclusion doivent être soignées.

Objectifs pédagogiques :

- développer une approche comparatiste
- développer une approche critique
- méthodologie du travail universitaire (travail personnel)

Critères d'évaluation:

- maîtrise formelle de l'exercice
- connaissance des différent.e.s auteur.e.s étudié.e.s pendant le cours (trajectoire biographique, contexte historique, lien avec le mouvement des femmes)
- connaissance des différentes théories féministes vues en cours
- discussion des différentes théories dans une perspective critique
- connaissances complémentaires : il est apprécié que les étudiant.e.s aient lu des auteur.e.s non étudié.e.s en cours

- Oral individuel

Deux formats sont possibles en fonction de l'UE. Pour l'UE Genre et parenté, il s'agit d'un oral individuel : tirage d'une question au sort, préparation de 20mn, présentation de 10mn, discussion de 10mn.



Durant les 10 premières minutes, l'étudiant.e est prié.e de présenter un court exposé préparé à l'avance, qui soit reprend des thématiques/problématiques abordées en cours, soit liera les thématiques/problématiques du cours au domaine de recherche de l'étudiant.e. Le reste du temps sera réservé aux questions de l'enseignant.

Objectifs pédagogiques :

- capacité à s'approprier une pensée : notion, méthodes, formes de problématisation
- problématiser l'utilisation d'une pensée : discussion des auteur.e.s et des théories dans les champs de recherche possibles en les articulant
- pouvoir transposer les méthodes ou problématiques dans la recherche propre de l'étudiant.e

Critères d'évaluation:

- connaissance des ouvrages traités en cours
- capacité de rendre compte d'une pensée (champs de recherche, méthodes, hypothèses et problématisations, enjeux) dans sa singularité
- capacité de rendre compte de la réappropriation et discussion d'une pensée par un.e autre auteur.e

- Présentation critique

Savoir réaliser un compte-rendu critique d'un dossier documentaire sur un thème en rapport avec la thématique générale du séminaire. La présentation se fera à l'oral, avec remise de la trace écrite prise en compte pour l'évaluation.

Objectifs pédagogiques :

- ambition et précision du travail d'analyse des textes
- développer une perspective critique
- capacité de restitution à l'oral comme à l'écrit

Critères d'évaluation:

- qualité de la présentation et de la rédaction de la trace écrite
- pertinence et maîtrise des références bibliographiques et de la documentation mobilisée
- investissement personnel tout au long du séminaire, tant dans les travaux préparatoires qu'en classe, par le biais de la participation orale